

Berne, le 26 septembre 2018 / Communiqué de presse

**Les écoles supérieures ont besoin d'un meilleur positionnement**

**La motion 18.3392 du Conseil national de la CSEC demande "que les écoles supérieures proposant des filières reconnues au niveau fédéral - ainsi que leurs diplômes - soient clairement positionnées au niveau national et international comme faisant partie de la formation professionnelle suisse". Cette motion a été adoptée aujourd'hui par le Conseil national sans qu’un vote ne soit nécessaire et avec l'accord du Conseil fédéral.**

Du point de vue de Travail.Suisse, il s'agit d'un pas important vers le renforcement des écoles supérieures, qui forment des spécialistes et cadres supérieurs importants pour l'économie par le biais de leur formation tertiaire proche du marché du travail. La motion permet à la fois de protéger la dénomination "Ecole supérieure", qui n'était pas protégée jusqu'à présent, et que leurs titres et diplômes fassent clairement mention de leur reconnaissance par la Confédération. Enfin, elle ouvre la possibilité pour les écoles d'être considérées comme des institutions reconnues par l’Etat, en plus de l’excellence avérée de leurs filières de formation.

Pour en savoir plus :

Bruno Weber-Gobet, responsable politique de formation Travail.Suisse, portable : 079 348 71 67 67